



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 8 avril 2025

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL (CDAC)

La commission départementale d'aménagement commercial s'est tenue à la préfecture de l'Hérault le lundi 7 avril 2025.

Une demande d'autorisation d'exploitation commerciale, formulée par la SAS LARGO représentée par M. Franck YSABEY, pour un projet portant sur l'extension de 1 918 m² d'un supermarché sous l'enseigne U EXPRESS avec changement d'enseigne pour devenir SUPER U, conduisant à une surface de vente finale de 3 058 m², ainsi que la création d'un service U DRIVE composé de 6 pistes de ravitaillement, situé 205 rue des Artisans à La Grande-Motte (34), a recueilli un avis favorable.